



N° 83 - Juin 2015

# Le Sarrysien

*Bulletin d'informations municipales*



## Sommaire :

- Mot du maire
- Actualités
- Délibérations du Conseil Municipal
- Commissions
- Le personnel scolaire
- La recette
- Etat civil
- Sarry au fil du temps
- Mission locale
- Informations permanentes
- Plan de Sarry

**SARRY**

## Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi : de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 13h00 à 17h30 (nouveaux horaires)

Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Permanence téléphonique du lundi au vendredi  
03 26 65 87 02

[contact.mairie@sarry-champagne.net](mailto:contact.mairie@sarry-champagne.net)

[www.sarry-champagne.net](http://www.sarry-champagne.net)



La cour de la mairie



Michel Lallement, Maire Honoraire



Le repas des aînés



Commémoration du 8 mai



Inauguration de la journée 1900



Première rencontre des motards

## *Le mot du Maire*

Comme chaque année, lorsque les beaux jours arrivent, SARRY s'embellit avec ses massifs fleuris.

Notre site internet s'est également « refait une beauté ».

En effet, nous sommes heureux de vous annoncer que notre site internet est de nouveau accessible. Vous y trouverez toutes les informations disponibles sur notre village : informations pratiques, mairie, vie scolaire, évènements, etc.

Je vous invite à venir le découvrir : [www.sarry-champagne.net](http://www.sarry-champagne.net)

Le dossier RN44 1ère tranche devrait reprendre au cours du 2ème semestre 2015, avec la réalisation du passage de la Blaise à Moncetz. Les terrassements et la chaussée de Moncetz à St Germain sont programmés en 2016. En ce qui concerne le tronçon Moncetz-Sarry, rien n'est prévu avant 2020-2025. Il va falloir de nouveau intervenir auprès de nos élus, pour voir inscrire ces travaux dans la période de contrat de plan Etat-Région 2020-2025.

Nous restons vigilants sur ce sujet.

La 6ème édition de Sarry 1900 a été un grand succès. Cette journée très appréciée du public est une belle récompense pour celles et ceux qui œuvrent toute l'année au sein des associations.

Plusieurs autres animations vous seront proposées cet été, soyez nombreux à y participer !

Tous ces évènements contribuent au dynamisme de notre village.

Le terrain multi-sports est installé près du gymnase de la Blaise. J'invite les enfants à se rendre sur cette aire de jeux. Celle-ci est mieux adaptée pour les jeux de ballons que les parkings des quartiers. Cela devrait apporter davantage de tranquillité aux habitants concernés.

En attendant, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances et un bel été.

Bien cordialement,

Hervé Maillet

## Actualités

### **Michel LALLEMENT, Maire Honoraire**

Courant décembre 2014, à l'occasion d'une rencontre conviviale entre les élus et le personnel communal, Hervé Mailet a eu le plaisir de remettre ce titre honorifique décerné par arrêté préfectoral à Michel Lallement. Cette distinction correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation, à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat. Cette formule résume au mieux les qualités qui jalonnent le parcours de Michel Lallement.

En effet, Michel Lallement, Sarrysien depuis plus de 40 ans, a été président de l'Eveil pendant de nombreuses années. Il est élu au conseil municipal en mars 1983, adjoint à partir de 1989 (4<sup>ème</sup> adjoint puis 1<sup>er</sup> adjoint) puis maire de 2001 à 2014.

Merci à Michel d'avoir œuvré pendant toutes ces années au service des Sarrysiens, dans un esprit de service public, dans l'intérêt du village et de son développement. Il a toujours été animé par la qualité de vie des habitants et comme il aime à le dire : « Sarry est un village où il fait bon vivre ».

### **Participation citoyenne**

Le 19 février 2015, une réunion publique s'est tenue à la salle des fêtes, sous la présidence de Madame la commissaire de police de Châlons-en-Champagne, pour présenter le dispositif de la participation citoyenne.

Ce dernier consiste à développer un réseau de vigilance au sein de la population afin de participer à la lutte contre la délinquance et en particulier, les cambriolages. Ce dispositif s'appuie sur des référents volontaires, interlocuteurs privilégiés de la police, qui relaient tous les comportements suspects signalés par les citoyens. Les interventions sont ensuite effectuées par la police.

A l'issue de la réunion, quelques personnes volontaires se sont fait connaître auprès de la mairie. Les référents seront ensuite retenus par les services de la police.

Aux termes de cette phase préparatoire, une convention sera signée entre la mairie de Sarry et la police pour la mise en place effective de ce dispositif.

### **Ancrer le passé dans les mémoires**

Les cérémonies commémoratives permettent à tous les concitoyens, notamment aux jeunes générations, de mieux connaître l'histoire de leur pays et les grandes dates qui ont marqué notre Histoire. Elles contribuent à un moment de recueillement, de respect, de souvenir de tous les habitants.

La commune de Sarry organise les cérémonies commémoratives en collaboration avec les associations patriotiques, la Préfecture, l'Office National des Anciens Combattants et la Délégation Militaire Départementale.

#### La commémoration du 8 mai à Sarry :

Le 8 mai, dans notre commune, a eu lieu la cérémonie de commémoration de la reddition de l'armée allemande.

Pour cet événement, les maires et anciens combattants des 18 communes de l'ancien canton se sont réunis à Sarry, pour l'office religieux, la cérémonie du souvenir au monument des combattants disparus et un repas convivial réunissant une soixantaine de personnes.

Pour l'occasion, l'harmonie de Saint Germain la Ville, groupe musical, a entonné la Marseillaise encadrant le chant des enfants, ainsi que la musique du Chant des Partisans.

Plus d'une centaine de personnes s'est retrouvée à la salle des fêtes pour écouter de nouveau un air de musique de l'harmonie, découvrir une exposition (initiée par le correspondant défense de la commune) sur cette guerre et partager le verre de l'amitié.

Un moment convivial qui permet aux jeunes générations de prendre connaissance de ces événements et aux autres de ne pas oublier.

### **Bibliothèque : portage à domicile**

Vous habitez Sarry et vous ne pouvez pas vous déplacer (maladie, handicap) même temporairement : vos livres, livres audio, CD sont apportés chez vous gratuitement à partir de septembre 2015. C'est simple et pratique. L'adhésion à la bibliothèque municipale Germaine Mailet est indispensable. Pour davantage d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site de la commune ou contacter la bibliothèque par téléphone au 03 26 21 61 21 ou par mail : [bm\\_sarry51@orange.fr](mailto:bm_sarry51@orange.fr)

## Actualités

### RN 44

Dans l'attente de la réalisation effective du doublement de la RN 44, Monsieur le Préfet a décidé de la mise en place de mesures de sécurité. Le tronçon à partir de la sortie de Châlons en Champagne jusque Moncetz sera limité à 70 km/h et des interdictions de tourner à gauche seront installées sur tous les accès de Sarry à la route nationale. Malgré les réticences des élus, ces mesures ont été maintenues.

## Manifestations

### Chasse aux œufs de Pâques, le 05 avril 2015

Dimanche 05 avril, jour de Pâques, tous les jeunes enfants de la commune étaient conviés par l'amicale des fêtes à une chasse bien particulière : sur le terrain de cross, les cloches étaient passées et avaient semé des œufs en chocolat un peu partout !

Sous un soleil radieux, les familles ont répondu présent en masse pour partager ces bons moments de sourires et de détente. Les enfants, panier en main, se sont élancés dès 11h00 aux abords des haies et arbustes pour dénicher les petites confiseries, avant qu'elles ne fondent au soleil !

L'amicale des fêtes a remercié les familles qui se sont prêtées au jeu en partageant un apéritif improvisé.

### Rencontre Motards

Le samedi 6 juin a eu lieu la première édition de la rencontre des motards sarrysiens, organisée par l'Amicale des fêtes.

Une trentaine de motards a participé à ce barbecue convivial en présence du prêtre de la paroisse, également motard. Une bénédiction des machines a eu lieu. Après l'apéritif (offert par l'organisation) et le pique-nique barbecue, le groupe de motards a parcouru le village avant de se diriger vers le lac du Der pour une petite virée sympathique.

### Un été chaud à Sarry

Après la journée 1900 du 31 Mai, la commission culturelle de Sarry organise de bien belles et originales manifestations tout au long des mois d'été.

La première est la fête de la musique le **samedi 20 Juin** à 20h30 sur l'esplanade du château avec le DJ TROPIC MUSIC, une piste de danse en plein air... Une vraie soirée de bonheur pour tous les âges.

C'est le **dimanche 28 Juin** que le Théâtre de route passe par Sarry. L'HOMME CORNU vous emmène dans un monde de rituels poétiques à la frontière de l'imagination, à 16 heures, sur l'esplanade du château ou en salle des fêtes en cas de pluie.

Le **vendredi 10 Juillet**, une soirée exceptionnelle est prévue. Après le barbecue géant où chacun pourra apporter son panier autour des tables disposées à cet effet sur l'esplanade du château, un spectacle "les fontaines dansantes", son et lumière aquatique sera présenté devant la mairie. Une soirée féerique, envoûtante, grandiose et gratuite à ne pas manquer.

Et pour terminer ces animations d'été, la commission culturelle proposera son traditionnel concert d'été en plein air le **vendredi 7 Août** à 20h30. Cette année, c'est le groupe de Rock FEEDBACK qui se produira sur la scène de l'esplanade du château, avec de biens belles reprises de groupes ACDC, Scorpions, Trust et plein d'autres... Cette manifestation gratuite aura lieu dans la salle des fêtes en cas d'intempéries.

Comme chaque année, l'Amicale des Fêtes organise la brocante de Sarry, le **dimanche 13 septembre**. Pensez à réserver votre emplacement.

En effet, l'été sera chaud à Sarry !!! De belles occasions pour sortir dans notre commune. Il y en aura pour tous les goûts...

## Délibérations du Conseil Municipal

### Le 16 décembre 2014

- Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées CAC-communes
- Vote de l'indemnité de conseil du receveur
- Souscription d'un emprunt pour les travaux de la mairie

### Le 19 janvier 2015

- Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour financer le projet d'achat de vidéoprojecteurs et d'un équipement de tablettes informatiques mobiles estimé à 11 884€ HT
- Convention scolaire entre les communes de Sarry et Moncetz-Longevas
- Désignation des membres de la commission scolaire intercommunale
- Prêt à moyen terme pour les travaux d'accessibilité de la mairie et la réalisation du terrain multi-sports
- Convention pour occupation domaniale ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipement de télé-relève électricité.
- Présentation du programme local de l'habitat de l'agglomération de Châlons-en-Champagne
- Classes à horaires aménagés : demande de participation financière

### Le 19 mars 2015

- Reprise à l'euro symbolique et transfert dans le domaine public communal de parcelles du quartier des vignes
- Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi saisonnier

### Le 13 avril 2015

- Vote du compte administratif
- Affectation du résultat 2014
- Vote des taux d'imposition et du budget primitif
- Avenant au bail commercial conclu avec un locataire
- Convention de location à titre précaire du pavillon des écoles
- Prêt à court terme pour l'acquisition d'une tondeuse

## Le budget prévisionnel

Comme chaque année, pour le 15 avril, nous devons présenter un budget équilibré aux services de la préfecture.

La commission finances s'est donc réunie à trois reprises pour réfléchir sur l'optimisation des dépenses qui incombent à notre commune.

### Les dépenses :

Des salaires, des **charges de fonctionnement** d'ordre général (énergies, assurances, maintenances, réparations, entretien, etc...) font partie des dépenses obligatoires.

**Des investissements** comme l'aménagement de la cour de la mairie, l'aire de jeux multi-sports, décidés par votre conseil municipal sont inscrits dans ce budget prévisionnel. Souvent, ces améliorations sont dictées par une mise aux normes de nos installations (accessibilité des personnes à mobilité réduites, matériel de construction artisanale n'ayant pas les normes actuelles de sécurité...).

### Les ressources :

Des **recettes d'investissements** telles que les subventions, les emprunts et les remboursements de TVA, des **recettes de fonctionnement**, produits des impôts, redevances et dotations d'Etat, représentent les ressources financières de notre village. Les dotations d'Etat sont prévues à la baisse et sur plusieurs années (environ 35 000€/an), montant que nous devons économiser sur tous les postes de dépenses.

## Délibérations du Conseil Municipal

Cette année, en partie investissement, nous retrouvons dans ce budget, le règlement des travaux d'enfouissement des réseaux route de Sogny, l'aménagement de la cour de la mairie, des alarmes incendie dans les bâtiments de mairie, salles du 3<sup>ème</sup> âge et de l'Eveil.

Quelques autres investissements importants prévus :

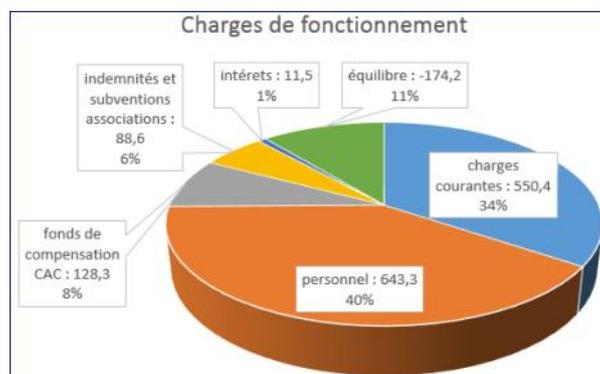
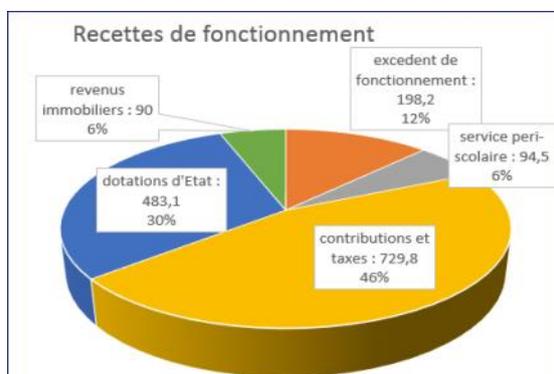
- Tracteur tondeuse,
- Remplacement de 10 lampadaires de rue, type boule, par des têtes à leds,
- Auto laveuse à l'école élémentaire,
- Vidéoprojecteurs et ensemble informatique de classe mobile pour groupe scolaire (subventionnés à 50%),
- Remplacement de buts de foot du terrain d'entraînement.

En entretien, la réfection de la toiture du centre commercial, des trottoirs et voiries. Pour les autres postes d'entretien, chaque poste a été pourvu d'une ligne budgétaire que le responsable technique doit gérer pour l'année.

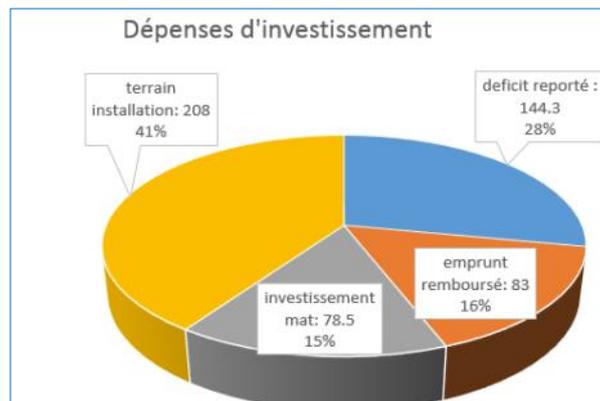
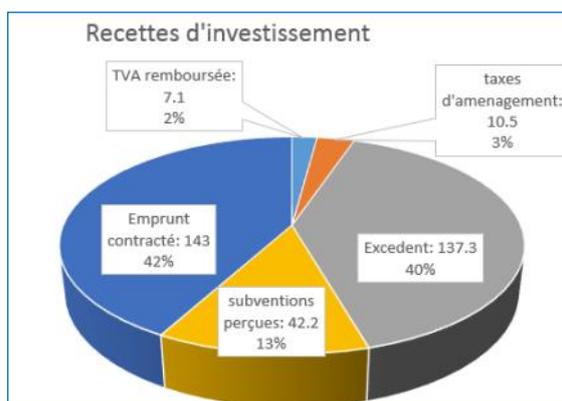
Le conseil municipal ayant décidé de **ne pas augmenter les taux d'imposition** cette année, le budget prévisionnel a donc été équilibré avec quelques restrictions. Nous devons continuer à diminuer nos dépenses, trouver des réponses pour maintenir les ressources budgétaires sans trop augmenter votre contribution. Une équation à plusieurs inconnues, difficile à résoudre !

Vous vous rendrez peut-être compte de quelques changements, signe de notre action dans ce sens.

### Les masses budgétaires prévisionnelles 2015



Montants en K€



## Les commissions

### Voirie

#### Appel à concurrence pour les travaux d'entretien de voirie

Quatre entreprises ont répondu à cet appel à concurrence pour nos travaux d'entretien de voirie et trottoirs : réfection des trottoirs, côté plantation du clos du château, diverses reprises de revêtement.

Une tranche optionnelle était demandée pour les trottoirs côté plantation du lotissement des Carouges.

Après vérification des chiffrages, la société Colas est retenue pour effectuer nos travaux, avec un montant TTC de 67 000€, tranche complémentaire comprise.

Au budget, une ligne de 65 000€ est allouée à ces travaux d'entretien.

Le gravillonnage du chemin du Pont Pillard (qui devait être fait en novembre 2014) va être réalisé par la société GTC, intervenant par ailleurs sur les chemins d'Association Foncière de la commune. Cette solution permet de rentrer dans l'enveloppe budgétaire.

Les nids de poules devront être rebouchés par les employés communaux.

#### Etude de mise en sécurité de la Grande Rue

Le Conseil Municipal a décidé de sécuriser cette artère. Le géomètre a remis son relevé topographique de tout le tracé de la Grande Rue. Ce travail a immédiatement été transmis au cabinet d'étude Benmarce. Nous ne manquerons pas de vous faire part de l'évolution de ce dossier.

*Cités en Champagne* étudie le passage de canalisations d'eaux usées de plus gros diamètre dans la Grande Rue, suite à la mise en place d'un réseau d'assainissement collectif à Moncetz. Echéance envisagée : 2016.

#### Eclairage

Pour l'éclairage vétuste de la place du commerce, un devis a été demandé à CEGELEC pour trouver une solution moins onéreuse que le devis actuel.

### Environnement



Vous avez pu remarquer que dans différents quartiers, des arbres ont été coupés. Dans la majeure partie des cas, les racines de ces feuillus déforment la chaussée ou les trottoirs. C'est souvent le cas des platanes ou des tilleuls qui réagissent à la taille en développant leurs racines.

Dans certains espaces verts comme dans la rue Georges Brassens, les arbres ont été coupés et dessouchés. De jeunes poiriers à fleurs les remplacent. Dans les quartiers du Clos du Château et des Carouges, les racines ont soulevé le revêtement bitumé. Des travaux de reprises de voiries, de trottoirs et de plantations sont prévus dans le courant de l'année.

## Les commissions

### Affaires Sociales

Comme chaque année depuis 1995, la collecte pour les Restos du cœur et SOS bébés a eu lieu le samedi 17 janvier 2015. Elle a été organisée par la commission affaires sociales dans une ambiance conviviale.

De 10 h à 17h, 3 camionnettes prêtées pour l'occasion, ont parcouru les rues de Sarry avec de nombreux participants : bénévoles Sarrysiens, enfants du conseil municipal des jeunes, membres de la commission et du conseil municipal. De nombreux habitants ont répondu favorablement à cette collecte. Certaines personnes sont venues déposer directement leurs dons à la permanence organisée à la mairie.

Même si la collecte alimentaire a été moins fructueuse que les années passées (la collecte de la Banque Alimentaire ayant eu lieu le même jour), votre générosité a permis de récolter :



- 500 kg de denrées alimentaires pour les Restos du cœur.
- 150 kg de denrées et des vêtements, du matériel de puériculture pour SOS bébés.
- 1 231 euros (don supérieur aux années précédentes).

Le conseil municipal et les membres de la commission tiennent à remercier :

- les bénévoles
- les personnes qui ont mis les véhicules à disposition pour la collecte
- le Petit Sarrysien où un chariot était présent pour des dépôts
- toutes celles et ceux qui ont fait un don.

Cette collecte a permis d'aider une partie des 1500 bénéficiaires des Restos du cœur et des 68 bénéficiaires de SOS bébés, inscrits à Châlons.

Cette année encore, le repas des anciens offert par la municipalité le 18 janvier 2015, a remporté un franc succès. 257 personnes étaient au rendez-vous dans la salle des fêtes pour passer un agréable moment.

Après le discours de bienvenue du maire, les enfants du conseil municipal des jeunes sont intervenus pour présenter leurs actions passées et futures. Le déjeuner préparé par Anne Machet, traiteur, a été apprécié des convives. L'animation (offerte par l'amicale des fêtes), assurée par Christian et Jocelyne Pauron, était composée d'imitations, de chants et d'un bal qui s'est achevé vers 19 heures.

En début d'année, 40 colis ont été distribués par les membres de la commission affaires sociales, accompagnés des enfants du conseil municipal des jeunes. Ces colis étaient destinés aux personnes de plus de 80 ans qui n'avaient pas pu participer au repas des anciens ainsi qu'aux personnes souffrantes ce jour-là. Ce geste est toujours autant apprécié.

Des plantes fleuries pour les femmes et des chocolats pour les hommes sont également apportés aux anciens du village qui résident dans une maison de retraite. Ce geste maintient le lien avec les Sarrysiens.

# Les commissions

## Affaires scolaires

Six mois après la mise en place de la réforme, le bilan des activités périscolaires est plutôt positif. Dans l'ensemble, les parents sont satisfaits de l'encadrement, des activités proposées et de leur durée. Une moyenne de 40 familles a bénéficié des activités périscolaires contre une douzaine de familles pour l'étude surveillée.

Les activités suivantes, encadrées par les animateurs de Professions Sports et Loisirs, ont été proposées cette année : arts visuels, activités motrices, activités manuelles, danses, club de lecture, jeux collectifs, éveil musical, activités artistiques. Une activité cirque a été proposée au dernier trimestre. Nous nous heurtons parfois à la difficulté à trouver des animateurs disponibles. Nos efforts se poursuivent afin de trouver une diversité d'activités pouvant satisfaire au mieux tous les enfants.

### **SORTIES SCOLAIRES**

Les sorties sont programmées en fonction des projets de classe.

#### **Pour l'école maternelle :**

Les enfants de petite section font une journée pique-nique à Sarry, le 25 juin, avec de nombreux jeux extérieurs pour terminer le cycle « équilibre » qui est mis en place en fin d'année.

Les enfants de moyenne section ont participé à une initiation aux arts du cirque. L'activité s'est déroulée au gymnase et a été encadrée par 2 artistes diplômés (brevet d'initiation aux arts du cirque). Elle s'est déroulée en deux périodes de 1h30, le matin et l'après-midi.

Ce fut une excellente journée avec une météo favorable. Les activités étaient vraiment adaptées aux enfants qui évoluaient sur différents ateliers (acrobaties, jonglage, équilibre). Notons aussi la présence du clown qui a enthousiasmé les enfants.

Les enfants de grande section vont à Provins le 30 juin : le matin, ils assistent à une démonstration d'armes utilisées au moyen âge et l'après-midi, ils réveillent un conteur qui déambule dans la ville avec les enfants en leur racontant la vie au Moyen Âge.

#### **Pour l'école élémentaire :**

Les classes de CP ; CP/CE1 ; CE1/CE2 font une sortie au parc des loups « Parc Argonne découverte » à Olizy-Primat, près de Vouziers, le jeudi 18 juin.

Les classes de CE2/CM1 ; CM1/CM2 et CM2 vont à Grand pour les « journées romaines » le jeudi 4 juin.

Les enfants de la classe de CM1/CM2 participent à une rencontre avec leurs correspondants de l'école de Mourmelon le 19 juin.

Dans le cadre des activités d'orientation, une sortie au parc nature du domaine de Coolus est prévue. 3 journées ont été réservées avec chaque fois 2 classes participantes : les 9, 15 et 22 juin.

Comme chaque année, les 6 classes participent au concours des Incorruptibles (Littérature). Des auteurs sont venus à la bibliothèque de Sarry présenter leurs ouvrages aux enfants (le 19 mai pour les CP et CP/CE1 et le 21 avril pour les CM1/CM2).

Les autres classes ont participé aux activités organisées, avec l'aide du personnel de la bibliothèque en lien avec la sélection étudiée.

Les élèves de CM2 se sont rendus au collège Jean Moulin à plusieurs reprises pour s'adapter à leur futur établissement. Ils y ont suivi des cours d'électricité.

## Affaires scolaires

### LE NOUVEAU CALENDRIER SCOLAIRE

Dans le cadre de la réforme des régions, le nouveau calendrier scolaire 2015–2018 intègre une modification de la répartition des académies dans les zones de vacances.

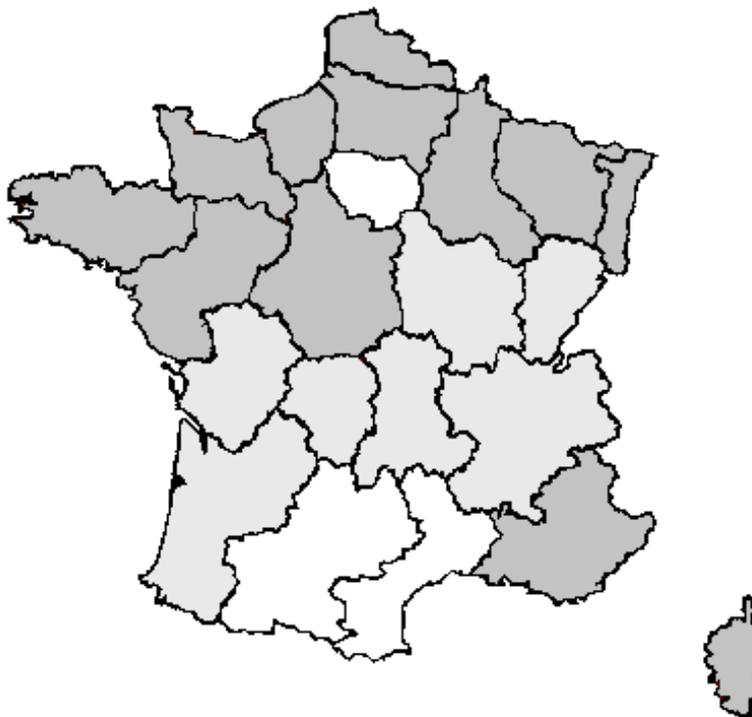
Ce nouveau zonage qui concerne les vacances d'hiver et de printemps doit entrer en vigueur à partir du 1er janvier 2016 :

#### La nouvelle répartition

 zone A - Besançon-Dijon, Clermont-Ferrand-Grenoble-Lyon, Bordeaux-Limoges-Poitiers,

 zone B - Aix-Marseille-Nice, Amiens-Lille, Caen-Rouen, Nancy-Metz-**Reims**-Strasbourg, Nantes, Orléans-Tours, Rennes,

 zone C - Créteil-Paris-Versailles, Montpellier-Toulouse.



Le calendrier 2015 - 2016:

Les vacances débutent le samedi après la classe. La reprise des cours a lieu le matin.

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves	Mardi 1er septembre		
Vacances de la Toussaint	Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre		
Vacances de Noël	Du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier		
Vacances d'hiver	Du samedi 13 au lundi 29 février	Du samedi 6 au lundi 22 février	Du samedi 20 février au lundi 7 mars
Vacances de printemps	Du samedi 9 au lundi 25 avril	Du samedi 2 au lundi 18 avril	Du samedi 16 avril au lundi 2 mai
Ascension	Jeudi 5, vendredi 6, samedi 7 mai		
Vacances d'été	Mardi 5 juillet		

## *Les commissions*

### *Conseil des jeunes*

« Cette année, nous sommes 9 collégiens et 5 primaires qui nous réunissons environ une fois par mois dans la salle du conseil municipal.

Nous continuons les manifestations habituelles du conseil des jeunes : les cérémonies du 11 novembre et du 08 mai, le téléthon, les restos du cœur, une intervention aux repas des aînés.

Nous aidons à la distribution des colis aux personnes âgées qui n'ont pas pu se déplacer pour le repas. Avec l'arrivée du printemps, nous organisons le carnaval et la journée de l'environnement.

Comme lors des éditions précédentes, nous intervenons pendant la journée 1900.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, un samedi matin, nous avons participé avec les chasseurs de SARRY au comptage du gibier.

Nous avons lancé l'opération BOUCHONS D'AMOUR. Deux lieux de collecte actuellement : le COS et l'école primaire.

Nous réaliserons début juin un sondage sur le bien être à Sarry.

Pour la seconde année, un mercredi après-midi sera consacré aux plantations de légumes dans les massifs de notre village.

Pour clôturer notre année de travail, une sortie ludique ou éducative nous est offerte par la mairie. Si vous avez des suggestions, nous sommes à votre écoute. »

### **Carnaval, le 28 mars 2015**

C'est dans une ambiance conviviale et musicale que Monsieur Carnaval a été brûlé rue Daniel Balavoine, après avoir parcouru les rues du village.

Le Conseil des Jeunes à l'initiative de cette manifestation, remercie l'ensemble des participants et des associations présents.

### **10ème matinée Environnement, le 12 avril 2015**

Dimanche 12 avril dernier, le soleil était de retour sur Sarry pour accompagner les participants à cette 10ème matinée environnement.

Le but est simple : chaque participant muni d'un sac poubelle et de gants parcourt des rues et chemins de notre village pour le rendre encore plus agréable à vivre ! Le butin est, malheureusement, souvent incroyable : aux "habituels" papiers, boîtes, paquets de cigarettes et mégots, s'ajoutent des objets insolites tels que roues, couches, dvd...

Le conseil municipal des jeunes, organisateur de cette manifestation, ne peut que regretter le peu de volontaires présents cette année. Manque d'envie ou d'intérêt envers la propreté, la commune a pourtant besoin de l'investissement de chacun...

## Commission culturelle

Les 10 ans de la « Journée 1900 »

Ce Dimanche 31 Mai 2015, la commission culturelle a mis en valeur la commune avec l'aide d'une soixantaine de bénévoles et des différentes associations sarrysiennes. Après plus d'un an de préparation, tous étaient réunis ce 31 mai pour présenter un excellent programme. Plus qu'un beau programme, cette journée 1900 version 2015 fût intense en animations. Pour cette manifestation incontournable pour Sarry, plus de 20 animations et spectacles y ont été présentés dans les rues, une douzaine de vieux métiers revivaient comme au temps jadis, principalement dans la cour du château, autour des Jasées, des agriculteurs locaux et du musée de la Bertauge. Une trentaine d'artisans montrait son savoir-faire dans les salles communales avec une exposition des dessous de nos grands-mères et une exposition de photos réalisée par le photo-club de l'Eveil des églises de la communauté d'agglomération.



Du plus petit au plus grand, tout le monde pouvait y trouver son compte.

Pour les plus jeunes, Guignol, un manège à vélos, des jeux d'antan et surtout des spectacles de cirque grâce à la compagnie Jinko ont trouvé toute leur place pour les satisfaire et ainsi revivre au temps de leurs grands-parents. La course de voitures à pédales trépidentes entre différentes communes de l'agglomération de Châlons a été suivie avec intérêt par un nombreux public pendant une heure. Les pilotes ont été largement applaudis par tous ainsi que par Miss Marne, présente tout au long de la journée.

Les danses sur l'esplanade du château furent appréciées par les spectateurs. Du French-cancan aux Quadrilles en passant par la valse, les belles toilettes et les pas de danses ont émerveillé le nombreux public, le tout autour des vieux cycles et véhicules anciens dont le véritable taxi de la Marne. Mimi la Rose, chanteuse à Montmartre, le groupe ardennais « la Goualante », le mime Charlot, Jojo et son orgue de Barbarie ont montré qu'à la Belle Epoque, la vie était bien joyeuse.

Les Poilus de la Marne présents avec un canon pour le côté historique, ont rendu hommage aux disparus des guerres passées. Les pompiers ont réalisé un exercice d'extinction de feu avec la pompe à bras. Les plus sages ont pu s'essayer à une dictée écrite à la plume dans une classe reconstituée comme autrefois...

Les membres de la commission culturelle remercient sincèrement Monsieur le Maire, les associations sarrysiennes et leurs membres, tous les bénévoles, tous les participants en particulier les danseurs de l'école de danse du COS et du groupe 1900 de l'Eveil, d'avoir donné de leur temps et de leurs compétences, pour réaliser tous ensemble une belle édition « Journée 1900 ».



## Le personnel scolaire

### Les agents municipaux aux écoles

- ARNOULD Tiphanie
- BRASSEUR Christine
- DEFIGIER Nathalie
- DIOT Chantal
- FEGER Claudine
- GALLOIS Sandrine
- ROBIN Véronique
- TELLIER Angélique



Leur mission est d'apporter assistance aux enseignants afin de répondre efficacement aux besoins de l'enfant. Patience, calme, neutralité, disponibilité sont les mots clés qui les accompagnent chaque journée.



### Ecole maternelle

Angélique, Claudine, Véronique travaillent à l'école maternelle et secondent les enseignants dans leurs fonctions en préparant les ateliers et en donnant le goûter. Elles aident les enfants (toilettes, lavage des mains, soins...) et assurent également l'entretien des locaux.

### Ecole primaire

Chantal, Christine, Nathalie, Sandrine et Tiphanie assurent l'accueil et l'encadrement des enfants pendant les garderies. Elles maintiennent en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux élèves. Elles prennent en charge le bon fonctionnement et la surveillance de la cantine (tables à dresser, repas à servir, vaisselle et ménage des locaux).



La mise en place des rythmes scolaires a nécessité le réaménagement des temps de travail du personnel scolaire afin de garantir un accueil optimal des enfants.



## Une recette !

L'aventure gastronomique de notre village se poursuit. Une dame très agréable m'accueille, sourire aux lèvres avec le regard empreint de grande gentillesse.

Elle me dévoile sa recette "le pain d'œuf" cuisinée, à l'époque, par sa belle-mère !

Annette DOMMANGE devient Sarrysienne le jour de son mariage avec Jacques, en 1960. Elle réside dans la rue principale de notre village !

Pour 4 personnes, il vous faut :

Pour le pain :

1 litre de lait  
8 œufs  
Sel, poivre,  
un bon demi-bouquet de persil

Pour la sauce :

Beurre  
Farine  
Concentré de tomate

Faites bouillir le litre de lait.

Battez les œufs en omelette, salez, poivrez ajoutez une grosse quantité de persil haché.

Quand le lait bout, versez-y les œufs battus.

Remettez sur feu doux et laissez cuire en remuant jusqu'à ce que les œufs coagulent. Quand le mélange est assez ferme, égouttez dans une passoire, en réservant le jus de cuisson.

Ensuite, préparez une sauce avec le jus restant. Procédez comme une béchamel avec le beurre et la farine, en ajoutant un extrait de concentré de tomate.

Retournez les œufs dans un plat creux, un dôme se forme.

Ajoutez la sauce tout autour.

Se déguste avec quelques feuilles de salade.

Bon appétit !

## Etat Civil

Nous proposons d'insérer dans notre bulletin les informations concernant l'état civil des personnes résidant sur la commune. Cependant, conformément aux dispositions de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), nous précisons que nous ne pouvons diffuser les données enregistrées par les services d'état civil qu'avec l'accord des intéressés.

### Naissances

8 janvier 2015 FEUILLET Marie-Alix  
28 janvier 2015 AMAYOTA Maly-Sira  
15 février 2015 CUVILLIEZ Jules

### Mariages

31 janvier 2015 LEVEQUE Jean-Loup et ORDAN Nicole  
9 mai 2015 RAULIN Gilles et MOMONT Marianne  
16 mai 2015 PIREZ Guillaume et BRÉMONT Emeline  
16 mai 2015 GALLOIS Laurent et BISSON Virginie  
23 mai 2015 DUSSAUSSOIS Taylor et LANDRAGIN Elodie

### Décès

M. LAUER Jean-François le 30 Décembre 2014  
M. ROYER Michel le 04 janvier 2015  
M. BOUVY Henri le 06 janvier 2015  
Mme TOUBLANT Andrée le 11 janvier 2015  
Mme VALLET Danielle le 20 janvier 2015  
Mme BOUVY Odette le 06 février 2015

Mme WELYCZKO Marie le 21 mars 2015  
M. MEIGNAN Albert le 29 Mars 2015  
Mme DUPONT Christiane le 13 avril 2015  
Mme RAIMOND Chantal le 28 avril 2015  
Mme FRANCAERT René le 09 mai 2015

## Sarry au fil du temps...

L'histoire ancienne de Sarry est pratiquement inexistante. On y trouve très peu d'évènements qui ont dû affecter la vie des Sarrysiens. Les ouvrages anciens disent seulement : Sarry est un village situé à une lieue au Sud de Châlons et qui abrite le château de l'évêque dudit Chaalons. Ils ne parlent pratiquement que des évêques qui se sont succédés à cette dignité, de leurs dits et de leurs faits.

### Mais qui était l'évêque ?

Il se devait d'être noble. Il était nommé par le Roi et intronisé par le Pape. Il était à la fois guide religieux par son statut d'évêque et temporel par son titre de Comte de Chaalons (il était aussi seigneur de quantité d'autres lieux, voir illustration). Il partageait ses pouvoirs avec le chapitre et avec le conseil de ville. Mais surtout il était Pair de France et comme tel jouissait de nombreux privilèges comme celui d'héberger le Roi.

Les pairs étaient à l'origine 12 grands personnages veillant à la continuité du royaume de France, élisant les Rois avant que la transmission de la couronne soit héréditaire. Ils avaient de droit accès au conseil du Roi. Six d'entre eux étaient ecclésiastiques : l'archevêque Duc de Reims, l'évêque Duc de Laon, l'évêque Duc de Langres, et trois évêques comte de Beauvais, de Chaalons et Noyon respectivement. Plus tard, leur fonction a pris une allure plus honorifique qui se manifestait lors du sacre par exemple. Notre évêque passait l'anneau, symbolisant l'union du monarque et du royaume, au doigt du Roi.

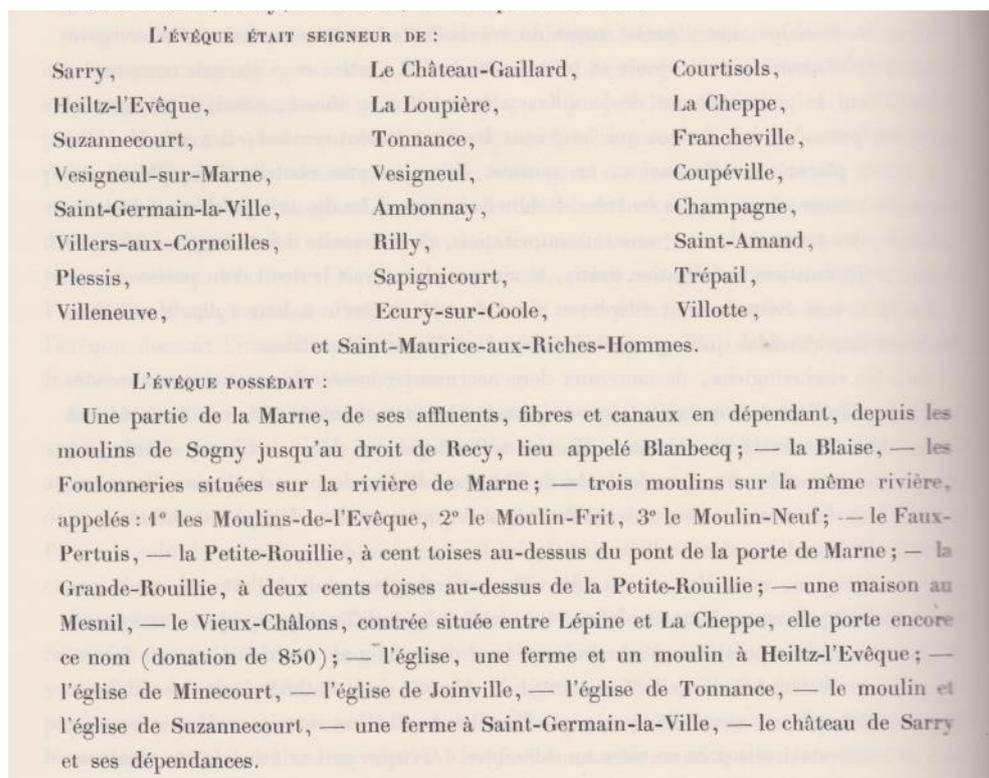
Donc, pour ces raisons, l'évêque comte de Chaalons a reçu à plusieurs reprises le Roi de France. Lorsque celui-ci n'avait pas encore de capitale fixe, il était reçu à Chaalons où l'évêché recelait la « chambre du Roi » et dans sa demeure campagnarde, le château de Sarry.

Parmi ces évêques, certains ont laissé leur nom à des rues de Châlons : Cosme Clause, Prilly, Noailles...

C'était donc un personnage considérable, qui tenait sa cour et avec lequel il fallait compter. Sa demeure, le château de Sarry, a subi des avatars au cours du temps sur lesquels nous reviendrons.

Ses pouvoirs quasi-absolus à l'origine, se sont petit à petit dilués au fur et à mesure que croissaient ceux des échevins de Chaalons, du chapitre, des nombreuses abbayes, etc.

Sources : *Barthelemy, Barbat, Wikipedia*



*Une partie  
des ressources  
de l'évêque*

## *Qu'est-ce que la Mission Locale pour l'insertion des jeunes ?*



La Mission Locale est une association qui accueille tous les jeunes de 16 ans à 25 ans, sortis du système scolaire, depuis un an, diplômés ou non. Elle remplit une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

La Mission Locale a pour objectif d'accompagner les jeunes, résidant dans les arrondissements de Châlons-en-Champagne (y compris les jeunes de SARRY) et de Sainte-Ménéhould, à construire un projet personnalisé pour permettre une insertion professionnelle et sociale durable. Chaque jeune est accompagné par un conseiller qui va l'aider tout au long de son projet, en lui proposant à la fois des entretiens individuels, des ateliers collectifs mais aussi, lorsque cela est nécessaire, une formation diplômante et qualifiante. Ainsi trois domaines sont travaillés : l'accès à l'emploi, à la formation et l'axe santé /social, le cas échéant. Un médecin, une psychologue assurent une permanence au sein de la Mission Locale. Un agent Pôle Emploi travaille au sein de l'équipe de la Mission Locale.

En qualité de Point Information Jeunesse (PIJ), relais du CRIJ Champagne-Ardenne (centre régional d'information jeunesse), elle accueille et informe les jeunes à l'échelon local sur les thématiques liées à ses champs d'action : études, métiers, emploi, jobs, logement, loisirs, santé, Europe et International, initiatives, engagement. C'est un lieu d'accueil et d'information qui dispose d'un espace multimédia (CV et Internet), d'une documentation libre, pratique et actualisée, à disposition de tout les jeunes. Dans ce cadre, le PIJ propose des offres de job d'été.

La Mission Locale est au service des jeunes mais tout ce travail d'aide ne peut se faire sans un réseau de partenaires important (l'État, les collectivités territoriales, l'Europe, les services sociaux, les acteurs de l'emploi et de la formation mais surtout les entreprises locales).

La Mission Locale est située 11 rue Saint Dominique à Châlons-en-Champagne.

Téléphone 03 26 68 54 02



## Informations permanentes

**MAIRIE** : tél. : 03 26 65 87 02      courriel : [contact.mairie@sarry-champagne.net](mailto:contact.mairie@sarry-champagne.net)  
**ouverture au public** : **mardi de 13h30 à 17h30**    **mercredi de 13h00 à 17h30**  
**vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**

**LES NOUVEAUX ARRIVANTS** sont invités à se présenter en mairie pour une première prise de contact qui facilitera toutes les démarches administratives ultérieures. Dites-le à vos nouveaux voisins !

**RECENSEMENT MILITAIRE** : les garçons et filles de nationalité française doivent se présenter en mairie au moment de leur 16ème anniversaire pour leur future participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

**ECOLES** : Le groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau, 14 rue du Thermot accueille les enfants de Moncetz-Longevas et Sarry avec les services annexes : garderie matin, midi, soir, cantine à midi (tél. 03 26 26 54 04). Maternelle : tél. 03 26 64 14 68 - Élémentaire : tél. 03 26 64 55 58

**POINT POSTE** : «le Petit Sarrysien», place du Commerce - tél. 03 26 64 51 51 - Opérations possibles :

**Courrier, colis** : achat de timbres, de prêt-à-poster, d'emballages prépayés Colissimo, dépôt de lettres et colis (y compris recommandés). Retrait des instances : lettres recommandées et paquets.

**Services financiers** : retrait d'espèces sur CCP ou livret A, Postépargne, de 150 € (maximum) par semaine. Les autres opérations ne peuvent avoir lieu que dans un bureau de poste, le plus proche est celui de la Croix Dampierre à Châlons (tél. 03 26 26 31 60) ou contacter son conseiller financier.

**TRANSPORTS URBAINS** - SITAC : Agence : Place Mgr Tissier à Châlons – tél. 03 26 69 59 00  
 Penser à constituer une demande de carte Sitac pour les enfants scolarisés.

Vente de tickets et cartes d'abonnement au Petit Sarrysien.

**CULTE** - Curé/administrateur de la paroisse St François de Sales des Mothées P. Grégoire Herman.  
 2 rue de l'église, Sarry - tél. 03 26 68 04 62 - courriel : [les.mothees@wanadoo.fr](mailto:les.mothees@wanadoo.fr)

### **VIE PRATIQUE**

Appel d'urgence européen, le **112**, SAMU, le **15**, POLICE, le **17** POMPIERS, le **18**  
 Centre anti-poisons de Nancy, le **03 83 32 36 36**,

**Médecin, dentiste et pharmacien de garde les dimanches et jours fériés, le 15**

**ASSAINISSEMENT** : astreinte au **0810 463 463**

**EAU POTABLE** : **03 26 64 00 22** pendant les heures de bureau (8 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h) et en dehors de ces horaires, de jour comme de nuit : tél. **06 87 74 78 71**.

**TRI ET VALORISATION DES DECHETS** : n° vert 0800 875 615 (appel gratuit).

- ordures ménagères « ordinaires » : bac roulant gris, collecte le lundi
- emballages à recycler : sacs transparents jaunes ramassage le vendredi
- déchets verts, de cuisine et restes de repas : bac vert, ramassage le jeudi (toute l'année)
- monstres/encombrants : ramassage **trimestriel**, le 3ème mercredi de janvier, avril, juillet et octobre.

En cas d'urgence, de volumes importants, se rendre soi-même à la déchèterie où le recyclage sera assuré.

**Sortir les déchets seulement la veille au soir – rentrer les poubelles vides -**

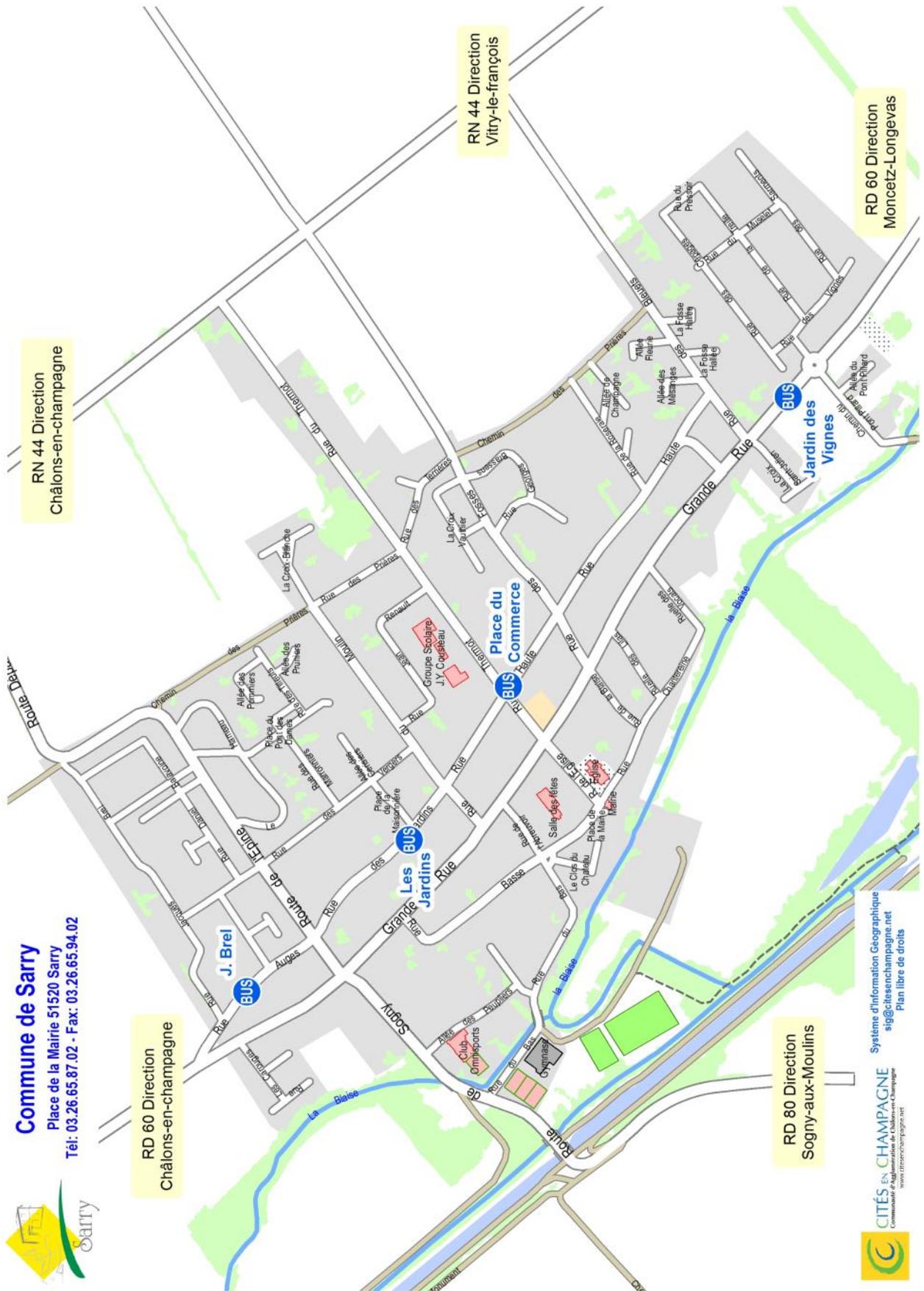
- **le verre et le papier** : en apport volontaire dans les conteneurs mis à disposition (centre commercial et route de Sogny).
- **les piles usagées** : à rapporter à votre commerçant habituel ou à déposer dans les bacs à la mairie ou à l'école.
- **déchèterie de Cités en Champagne** : chemin des grèves à Châlons – tél. 03 26 21 77 85 (pour y déposer gravats, branches et souches d'arbres, matériels électroménagers, téléviseurs, peintures, produits chimiques...), ouverte du lundi au samedi 9 h à 19 h et le dimanche de 9 h à 13 h.

Pour les objets ou vêtements dont vous voulez vous séparer mais pouvant être réutilisés, contactez :

- ABI Meubles 51 – tél. 03 26 65 30 01 – 8 impasse des Mathurins à Châlons.
- Emmaüs – tél. 03 26 70 09 14 – 72 rue St Julien à Courtisols.
- Secours Populaire – tél. 03 26 21 16 29 l'après-midi – cité Tirlet à Châlons.

Conteneur ABI 51, place du commerce.

Enfin, les médicaments périmés ou que vous n'utilisez plus : à rapporter à votre pharmacien. Merci



**Commune de Sarry**  
 Place de la Mairie 51520 Sarry  
 Tél: 03.26.65.87.02 - Fax: 03.26.65.94.02



Système d'Information Géographique  
 sig@citesenchampagne.net  
 Plan libre de droits

**CITÉS de CHAMPAGNE**  
 Communauté d'Agglomération de l'Alsace et de la Champagne  
 www.citesenchampagne.net





Sarry 1900